

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITE DE SAINT-MARTIN

**Conseil Economique Social et Culturel de
SAINT-MARTIN**



« Adoption du compte de gestion 2022 du comptable public de la Collectivité de Saint-Martin »

Saisine du Président Conseil Territorial de Saint-Martin

Avis émis en plénière du 21 juin 2023

Conseil Territorial du 22 juin 2023

**Rapporteur : Madame IDA ZIN-KA-IEU
Présidente du Conseil économique social et culturel de Saint-Martin**

Le Conseil économique, social et culturel de Saint-Martin,

Vu la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles LO 6323-3 et s. et LO 6361-2 et s.,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 en vigueur au 1^{er} janvier 2023,

Vu la saisine en date du 5 juin 2023, du Président de l'Assemblée Territoriale de Saint-Martin, réceptionnée par mail le 9 juin 2023, sollicitant l'avis du CESC sur le rapport n°5 « Adoption du compte de gestion 2022 du comptable public de la Collectivité de Saint-Martin ».

Vu le rapport du Président au Conseil Territorial de la Collectivité de Saint-Martin,

Vu le projet de délibération portant sur l'« Adoption du compte de gestion 2022 du comptable public de la Collectivité de Saint-Martin ».

Emet, lors de la séance plénière du 21 juin 2023, l'avis dont la teneur suit :

I – OBJET DE LA SAISINE

« Adoption du compte de gestion 2022 du comptable public de la Collectivité de Saint-Martin »

II – OBSERVATION ET PROPOSITIONS

Les membres du Conseil économique social et culturel de Saint-Martin souhaitent informer le Président de la Collectivité qu'ils ne peuvent émettre un avis sur un rapport produit par le comptable public et non par la Collectivité. En tout état de cause, les élus territoriaux ne peuvent également que prendre acte de la communication du rapport relatif au Compte de gestion 2022 produit par le Comptable public.

Pour le Conseil Economique, Social et Culturel
IDA ZIN-KA-IEU

Présidente